

Formation ENVIRONNEMENT

Avant-projet de programmes statistiques 2006

	page
INSTITUT FRANÇAIS DE L'ENVIRONNEMENT (IFEN)	2
AGENCE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE (ADEME)	8
Extraits de programmes statistiques présentés à d'autres formations	10

Réunion du 9 juin 2005

Institut français de l'environnement - IFEN

1. Exposé de synthèse

En matière d'environnement, le contexte est caractérisé par les orientations prioritaires définies, aussi bien au niveau national qu'europpéen. Ce sont notamment le changement climatique, la biodiversité, la politique de l'eau, la prévention des risques, le développement durable.

Les travaux de l'Ifen sur la création de connaissance environnementale s'articulent selon 3 axes :

- connaissance de l'Etat des milieux et de la biodiversité, et de leurs évolutions
- connaissance des pressions exercées sur l'environnement par les activités humaines
- connaissance des impacts de l'environnement sur l'économie et la société.

Etat des milieux

Dans le cadre du GIS (groupement d'intérêt scientifique) Sol, l'Ifen continuera à participer, notamment avec l'INRA, à la mise en place d'un outil de connaissance s'appuyant sur trois piliers :

- l'établissement d'un référentiel géographique (carte pédologique au 100 000 ème)
- le rassemblement d'autant de données d'analyses de sol existantes que possible (BDAT : base de données d'analyses de terre)
- la mise en œuvre d'un programme de mesure de paramètres indiquant la qualité des sols sur un ensemble de points statistiquement représentatifs (Réseau de Mesure de la Qualité des Sols, RMQS), indispensable pour évaluer les biais des données, beaucoup plus nombreuses, de la BDAT.

Dans le cadre de la stratégie nationale pour la biodiversité, l'Ifen préparera la mise en place d'un « observatoire statistique de la biodiversité » en liaison avec le SCEES. Il s'agira de l'équivalent fonctionnel dans le domaine de la biodiversité du RMQS dans celui des sols, et il n'aura pas vocation à diminuer les observations déjà réalisées dans différents cadres. Il est possible que les réflexions aboutissent à la nécessité de baser cet observatoire sur des enquêtes statistiques.

Pressions sur l'environnement

L'Ifen continuera à travailler sur les déchets dans le cadre du règlement statistique n° 2150/2002 afin de préparer la réponse relative à l'année 2006, qui devra être améliorée par rapport à la première réponse relative à l'année 2004 (action décrite plus bas).

En 2006, la troisième enquête auprès des collectivités locales sur la gestion de l'eau et l'assainissement, faite en collaboration avec le Scees et financée par la Direction de l'eau du Medd, sera dans sa phase active sur le terrain. Après la formation des enquêteurs en janvier et février, la collecte s'effectuera de mars à juin. Les phases de contrôle puis d'exploitation du fichier démarreront en juillet pour permettre la sortie des premiers résultats, portant sur l'année 2004, en fin d'année 2006.

Les préoccupations de développement durable impliquent de connaître les relations entre le développement économique et les pressions sur l'environnement. Deux types d'outils peuvent fortement y contribuer :

- les comptes de flux de matière, qui analysent l'économie du point de vue des échanges de matières, de l'extraction de ressources naturelles aux rejets de polluants ;
- NAMEA (National Accounting Matrix including Environmental Accounts), qui analyse au niveau des branches d'activités les liens entre l'économie monétaire et la production de polluants ou la consommation de ressources.

Des demandes internationales (G8, Conseil de l'OCDE, Eurostat...) incitent à progresser sur le développement de ces outils. L'Ifen continuera à étudier les possibilités d'implémentation de ces outils en France, sachant que leur mise en place en grandeur réelle n'est pas envisageable avec ses seuls moyens et ne pourra résulter que d'une collaboration avec d'autres services statistiques.

Risques, économie et société

L'Ifen continuera à travailler avec l'AFSSE à la mise en place du système d'information Santé Environnement.

Il continuera l'exploitation des résultats de l'enquête PCV 2005 sur les pratiques environnementales des ménages, en particulier dans le cadre du rapport à la commission des Comptes de l'Economie de l'Environnement sur les aspects sociaux de l'environnement.

Si l'étude test actuellement en cours sur le département du Loiret est concluante, l'Ifen utilisera les méthodologies développées pour réaliser, en collaboration avec l'INSEE, un observatoire national des enjeux exposés aux inondations (croisement des cartographies de zones inondables avec des fichiers de la statistique publique, principalement RP et SIRENE, pour déterminer de manière agrégée la population et les établissements en zones inondables, avec des éléments de caractérisation). Il est important de noter que les méthodologies développées pour les zones inondables seront a priori facilement transposables pour déterminer les enjeux exposés à n'importe quel risque ou nuisance caractérisable par un périmètre.

Synthèses et diffusion

Le prochain rapport sur l'état de l'environnement en France est programmé pour le premier semestre 2006. Il cherchera à conserver son caractère d'exhaustivité, mais dans une présentation plus synthétique.

La demande d'indicateurs de développement durable reste forte. L'Ifen continuera ses efforts en ce sens, d'une part en maintenant une collaboration active aux travaux internationaux (OCDE, Eurostat, AEE), d'autre part en participant au rapport destiné au Parlement français.

Le besoin de comparaisons internationales se fait de plus en plus grand. L'Ifen s'efforcera de développer cette dimension dans ces publications, en liaison avec Eurostat et l'Agence européenne de l'environnement.

La dimension locale et régionale sera renforcée par une coopération accrue avec les Directions régionales de l'environnement.

Après plusieurs années d'existence, la forme du rapport annuel à la Commission des comptes et de l'économie de l'environnement est modifiée. L'objectif principal est d'en alléger la rédaction pour le rendre plus lisible, le publier plus rapidement et le compléter par des sujets nouveaux pouvant changer d'une année à l'autre.

L'Ifen cherchera à augmenter sa diffusion de données par l'intermédiaire du web. Données brutes d'une part, données commentées (rubrique Données essentielles) d'autre part.

De plus, la volonté européenne d'une large mise à disposition du public des données environnementales (directive 2003/4, projet Inspire) aura un impact important sur l'Ifen et sur l'ensemble du service public de l'environnement : les exigences en terme de métadonnées et de description et mise en ligne des données vont considérablement augmenter.

2. Travaux nouveaux pour 2006

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

En 2006, la troisième enquête auprès des collectivités locales sur la gestion de l'eau et l'assainissement, faite en collaboration avec le Scees et financée par la Direction de l'eau du Medd, sera dans sa phase active sur le terrain. Après la formation des enquêteurs en janvier et février, la collecte s'effectuera de mars à juin. Les phases de contrôle puis d'exploitation du fichier démarreront en juillet pour permettre la sortie des premiers résultats, portant sur l'année 2004, en fin d'année 2006. Cette enquête a été présentée au Cnis en 2004.

2.2. Exploitations nouvelles ou renouvelées de fichiers administratifs pour 2006

Les installations classées pour la protection de l'environnement qui produisent dans l'année plus de 50 tonnes de déchets dangereux sont tenues d'en déclarer la nature et la quantité à l'administration.

L'exploitation statistique de ces déclarations participe à la réponse au règlement statistique européen sur la gestion des déchets.

3. Opérations répétitives

3.1. Enquêtes

3.2. Exploitation de fichiers administratifs

Exploitation des déclarations de mouvements transfrontaliers de déchets dangereux.

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

L'Ifen ne mène pas d'enquête auprès des entreprises. Vis-à-vis des collectivités locales, il a cessé son enquête auprès des départements et cessera en 2006 son enquête auprès des régions. Ces enquêtes avaient pour objectif d'observer les dépenses en faveur de l'environnement réalisées par ses collectivités territoriales. La mise en place progressive du suivi fonctionnel des dépenses publiques et la centralisation des données par la DGCP font que ces enquêtes doivent être supprimées : même si elles ne sont pas toujours assez détaillées (confusion adduction d'eau-assainissement, par exemple), les sources administratives doivent être privilégiées.

5. Aspects particuliers du programme 2006

5.1. Aspects « régionaux et locaux »

Le changement de statut de l'Ifen permet de renforcer les liens avec les Directions régionales de l'environnement en constituant un réseau de chargés de l'information environnementale. Ce réseau cherchera à développer l'information disponible et à mieux la diffuser. Parmi les projets, on notera la mise à jour de la base Eider et le portage de tableaux synthétiques sur internet, le rassemblement de données au niveau de la commune, la réflexion sur des indicateurs pertinents au niveau régional et le développement de comparaisons interrégionales.

5.2. Aspects « environnement »

L'ensemble du programme de l'Ifen est relatif à l'environnement.

5.3. Aspects « européens »

En tant que coordonnateur de la réponse française au règlement statistique déchets, l'Ifen élaborera la première réponse portant sur l'année 2004 et due en milieu d'année 2006. Pour cela, il terminera, en collaboration avec ses partenaires (Ademe, DPPR, Sessi, SES, Scees, organismes professionnels...), d'une part d'exploiter les enquêtes réalisées en 2005 (déchets banals des entreprises, déchets de démolition du bâtiment) et les déclarations administratives de déchets dangereux, et d'autre part d'élaborer des méthodes d'évaluation indirectes pour les déchets non renseignés.

L'année sera aussi dédiée à préparer d'ores et déjà la seconde réponse portant sur l'année 2006 et attendue en 2008, principalement sur les points pour lesquels la France avait obtenu une dérogation. L'effort sera ainsi concentré sur comment exploiter l'étude menée pour Eurostat en 2004 sur les déchets agricoles, et sur les déchets produits par les services. Des analyses faites sur ces deux points pourraient découler la nécessité de mener des enquêtes ciblées et conformes aux recommandations du rapport d'inspection de l'IGE dont la mise en place a été initiée en 2004.

Plusieurs textes européens prônent une large mise à disposition du public des données relatives à l'environnement (directive 2003/4 associée à la convention d'Aarhus, projet de directive Inspire). Ces textes retiennent une conception large du domaine concerné, y incluant par exemple les activités « ayant ou susceptibles d'avoir des incidences » sur l'environnement. Recenser l'information

concernée, la décrire et orienter l'utilisateur vers le bon service sera une tâche importante pour le service public de l'environnement au cours des prochaines années.

6. Liste des publications

6.1 Publications de l'IFEN en 2004

Le "4 pages"

N° 90 : De l'eau à tous prix (avec le Service central des Études et Enquêtes statistiques - Agriculture)
N° 91 : La qualité de l'eau : une préoccupation environnementale forte
N° 92 : Inondations récentes : quelques éclairages
N° 93 : Les progrès de la collecte des eaux usées et pluviales
N° 94 : 1990-2002 : 12 ans de forte progression de la dépense de protection de l'environnement
N° 95 : La tertiarisation de l'économie et la réduction des émissions de CO2
N° 96 : Le développement des formations initiales en environnement
N° 97 : Transport aérien de passagers et effet de serre
N° 98 : L'épuration des eaux usées urbaines

Etudes et travaux

N° 42 : Les pesticides dans les eaux - 6 ^e bilan annuel - données 2002
N° 43 : L'état des eaux souterraines en France

Notes de méthode

N° 14 : L'évaluation des coûts environnementaux de l'automobile

Ouvrages

Le Principe de précaution au XX ^e siècle (version en français de The Precautionary Principle - Agence européenne de l'Environnement)
Les cahiers régionaux de l'environnement : Nord - Pas-de-Calais
Les comptes économiques de l'environnement en 2002 (rapport général de la Commission de comptes et de l'économie de l'environnement)

6.2 Programme prévisionnel des publications de l'IFEN en 2005

Le "4 pages"

99	La perception sociale des risques naturels
100	Le rôle majeur de l'intercommunalité dans la gestion publique de l'environnement
101	Corine land cover 2000
	Le réchauffement climatique

Prélèvements en eau
Valeur de la forêt française
Les dépenses de protection de l'environnement en 2003
L'érosion des sols
La qualité de l'air
L'agriculture dans les zones humides
Les dommages causés par les infrastructures de transport
Oiseaux d'eau nicheurs
Les pratiques environnementales des Français
Les biocarburants
L'emploi dans l'environnement
Les pesticides dans l'air
La qualité des sols

Les Dossiers de l'Ifen

Résultats de l'enquête eau 2001 – Eau potable	avec CD
La méthode des flux de matières	
Méthode et exemples d'estimation des émissions des activités économiques (NAMEA)	
Indice global de la qualité de l'air	Sortie avec 4p
Les comptes de la forêt	
Données sur l'environnement en région (Eider)	avec CD
7 ^{ème} bilan pesticides	avec CD
Les atteintes aux zones humides	Co-publié avec ONCFS
Liens entre activités économiques, consommations d'énergie et émissions dans l'air	
L'environnement comparé des régions	

Les éditions de référence de l'Ifen

L'environnement en région Centre
Données économiques de l'environnement – Rapport de la CCEE 2005
Atlas CORINE Land Cover
Indicateurs de performance

Les produits web de l'Ifen

Données essentielles de l'environnement	mise à jour permanente
Tableaux régionaux	Démarrage en 2005
Données nationales de référence	Données transmises à l'AEE et EUROSTAT

Les documents téléchargeables de l'Ifen: mise en ligne pdf seulement, pas de version papier imprimée

Les prélèvements d'eau en France en 2001
Essai de quantification des déchets de l'agriculture
Spatialisation des données sur l'air
Flux de déchets transfrontaliers
Les dépenses pour l'environnement des régions et des départements 1996-2002
Résultats de l'enquête eau 2001-assainissement

Contamination des eaux souterraines par les pesticides
--

Les lettres de réseau des observatoires

2 bulletins et 4 e-lettres de l'Observatoire du littoral
4 feuilles de l'Orme
2 lettres de l'Oprese
3 lettres du GIS Sol

Les contributions de l'Ifen à des produits extérieurs ou partenariaux :

Contribution au rapport Agriculture de la CCEE

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2004-2008

Formation « Environnement », récapitulatif des opérations nouvelles ou de périodicité supérieure à l'année

Opérations	Unité	Période	Observations	Suivi
Enquête "Eau et assainissement"	SCEES - IFEN	Début 2006.	Avec usage de sources administratives	Avis d'opportunité en 2004, enquête programmée pour 2006
Connaissance des déchets	IFEN – ADEME – SES		Réponse aux exigences du règlement européen sur les déchets (origines et traitements des déchets), voir programme « industrie »	Enquêtes programmées en 2005 par l'Ademe auprès des entreprises industrielles et le SES auprès des entreprises de démolition

Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie - ADEME **Département des Observatoires, des Coûts et de la Planification des Déchets**

Partie 1 - Introduction

En matière de déchets, deux enquêtes nationales ont été lancées début 2005. A savoir :

- ✓ L'enquête ITOM 2005 (portant sur les données 2004) dans le cadre du cycle bisannuel entamé en 2001 et concordant avec l'exigence du règlement européen 2150/2002, relatif aux statistiques sur les déchets, de faire de 2004 la première année de référence. 1 923 services seront questionnés (1 service peut comprendre une ou plusieurs installations pour un même site géographique).
- ✓ Une enquête sur les déchets banals et les déchets dangereux diffus des entreprises, dans le cadre également du règlement européen. 5 800 établissements sont concernés par l'enquête qui a reçu du CNIS un visa d'enquête reconnue d'intérêt général et de qualité statistique à caractère obligatoire

Par ailleurs, le Département des Observatoires, des Coûts et de la Planification des Déchets :

- ✓ prépare une deuxième campagne nationale de caractérisation des ordures ménagères après celle de 1993 (réalisation prévue en 2006), demandée par le MEDD dans le plan national de prévention de la production de déchets présenté en février 2004. Une étude de recueil des attentes de tous les acteurs concernés par cette campagne est en cours.
- ✓ continuera la structuration du réseau des observatoires locaux prévue dans la communication de Madame Bachelot du 04 juin 2003.
- ✓ Pour 2006, il est prévu une enquête exhaustive collecte déchets ménagers et assimilés, comprenant des informations sur les intercommunalités, les déchèteries ...
- ✓ D'autres enquêtes pourront être envisagées en fonction des besoins émis entre autres par l'IFEN

Partie 2 – Travaux nouveaux

L'IFEN, coordonnateur de la réponse française au règlement statistique européen sur les déchets, a demandé à l'ADEME de réaliser l'enquête sur les déchets banals et les déchets dangereux diffus des entreprises en 2005, portant sur les données 2004.

Il s'agira d'actualiser la connaissance statistique depuis la dernière enquête en 2000.

Partie 3 – Opérations répétitives

L'inventaire (non obligatoire) des installations de tri, transit, traitement et stockage des déchets ménagers et assimilés (ITOM) sera reconduit. Pour la première fois, les données pourront être saisies directement par les enquêtés ou par le prestataire de l'ADEME dans la base de données SINOE (Système d'Information et d'Observation de l'Environnement), accessible par le Web (www.sinoe.org).

Depuis deux enquêtes (2001 et 2003), le taux de réponse à ITOM est passé de 98% à 82%. Un sondage téléphonique début 2004, auprès de 94 exploitants non-répondants, a montré que cette défection serait due majoritairement au fait que les questionnaires n'auraient pas été reçus par les exploitants ou que leurs réponses ne seraient pas arrivées à l'ADEME !. Une attention particulière sera donc portée à ces problèmes de courrier.

L'ADEME poursuivra, avec le ministère de l'écologie et les professionnels concernés, les travaux sur les observatoires "filiales" en particulier :

- ✓ Sur les huiles usagées, mais l'évolution du système actuel pour 2006 est incertaine.
- ✓ Sur les piles, l'ADEME assurera la surveillance de l'exploitation des données et l'information du public.
- ✓ Sur les pneus usagés, un observatoire est en cours de montage.
- ✓ Sur les véhicules hors d'usage, une étude de préfiguration est en cours et un appel d'offres a été lancé en 2005.
- ✓ Sur les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), un appel d'offres pourrait être lancé en 2005 (attente du contenu des textes réglementaires à venir)

Partie 4 – Allègement de la charge statistique des entreprises

Dans le cadre de l'enquête sur les déchets d'entreprises, une enquête préalable a été réalisée dans un objectif d'adaptation au RSE et de simplification du questionnaire:

- ✓ sur la partie relative à la collecte,
- ✓ pour les établissements de 10 à 20 salariés qui ne seront plus enquêtés,
- ✓ pour les déchets dangereux avec la possibilité de transmettre un fichier informatique existant.

Dans le cadre d'ITOM, ouverture de la possibilité de répondre via Internet (SINOE) avec l'accès aux résultats des enquêtes précédentes.

Partie 5 – Aspects particuliers du programme 2006

1. Aspects régionaux et locaux

La loi de « décentralisation » prévoit le transfert de la compétence d'élaboration et de révision des plans départementaux d'élimination des déchets ménagers et assimilés aux Départements. Cette compétence nouvelle devrait générer une demande particulière de suivi de la politique déchets. Une action en ce sens, déjà entamée, complètera le développement du réseau des observatoires locaux dans lequel s'intégreraient les départements. En effet, si ces derniers ont la compétence du plan, le recueil de données assuré dans ce cadre pourrait servir en partie à l'alimentation de l'observatoire.

L'ouverture de SINOE permet aujourd'hui de disposer d'une base de données commune à tous autorisant les agrégations et les comparaisons.

Le minimum d'informations communes devra être cohérent avec le règlement statistique.

2. Aspects européens

L'ADEME transmet chaque année au MEDD, les données relatives au suivi des directives 94/62 sur les emballages et déchets d'emballages et 99/31 sur la mise en décharge.

En 2005, l'ADEME participera, sous l'autorité de l'IFEN, au recueil des données en vue de la réponse française au règlement statistique.

Partie 6 – Liste des publications

- ✓ Les déchèteries en France : organisation, fonctionnement et évolution 1996-2001 (septembre 2003 – réf. 4450 – 23,00 €).
- ✓ Plans départementaux d'élimination des déchets ménagers et assimilés – Bilan 2002 (mars 2004 – réf. : 4935 – gratuit).
- ✓ Déconstruire les bâtiments : un nouveau métier au service du développement durable (mars 2003 – réf. : 4141 – 55,00 €).

**Extraits d'avant-projets de programmes statistiques 2006
examinés par d'autres formations du CNIS**

	Page
- Formation Agriculture	11
- Formation Démographie, conditions de vie	14
- Formation Industrie, industries agricoles et alimentaires, énergie	15
- Formation Monnaie, finance, balance des paiements	17
- Formation Transports, tourisme	18
- Formation Urbanisme, équipement, logement.....	19

Formation Agriculture

Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales Service central des enquêtes et études statistiques (SCEES)

Partie 1 – Exposé de synthèse

L'enquête sur **les pratiques culturelles en grandes cultures**, dont les dernières éditions datent de 2001 et 1994, sera réalisée au second semestre 2006. Cette enquête joue un rôle important dans la connaissance des techniques culturales des agriculteurs, et contribue à éclairer les relations entre agriculture et environnement (données sur les intrants à la parcelle, les intercultures, le travail du sol, ...). Comme en 2001, elle sera réalisée en collaboration étroite avec la Direction de l'Eau du MEDD, dans le cadre de l'évaluation nationale de l'application de la Directive « Nitrates ».

La troisième édition de l'enquête auprès des collectivités territoriales sur le **service public d'eau - assainissement** sera conduite au printemps 2006, à la demande de l'IFEN et de la Direction de l'Eau du MEDD ; les deux précédentes enquêtes ont été réalisées en 2003 et 2000.

Les travaux d'adaptation au règlement de fin 2002 sur les **statistiques des déchets issus de l'agriculture** ont été engagés comme prévu en 2004, avec la réalisation de l'étude pilote prescrite par ce règlement, en collaboration avec l'IFEN et l'ADEME. Ces travaux se poursuivront en 2005 et 2006, en fonction des conclusions qui seront tirées de l'ensemble des études pilotes réalisées dans les Etats membres.

Dans le domaine des IAA, afin de mieux satisfaire la demande européenne dans ce domaine, le SCEES améliorera la couverture des enquêtes sur **les dépenses en matière d'énergie et de protection de l'environnement**. Il veillera également à adapter ses outils au règlement européen sur **les déchets** afin d'être en mesure de collecter une information dans ce domaine à compter de 2007.

Partie 2 – Travaux nouveaux pour 2006

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

a) Enquête Pratiques culturelles 2006

L'enquête sur les Pratiques culturelles sera réalisée par enquêteur à l'automne 2006. Comme pour 2001, elle bénéficiera d'un soutien financier de la Direction de l'Eau du MEDD, qui utilisera ses résultats dans le cadre de l'évaluation nationale de l'application de la Directive « Nitrates ». L'échantillonnage permettra de disposer de résultats détaillés par cultures à l'échelle des régions et zones vulnérables/non vulnérables.

Les cultures concernées seront en principe les mêmes qu'en 2001 : blé dur, blé tendre, orge, maïs, colza, tournesol, pois, betterave, pomme de terre, prairies temporaires, prairies permanentes intensives et jachères. Des extensions éventuelles sont à l'étude pour les prairies extensives et la viticulture.

L'échantillon de parcelles (21 000 comme en 2001) sera tiré dans l'enquête Teruti-Lucas 2006. La définition du questionnaire vient de commencer avec les divers utilisateurs potentiels (MAAPR, MEDD, chambres d'agriculture, instituts techniques, Agences de l'eau).

La formation Agriculture a donné un avis d'opportunité favorable en 2004.

e) Enquête « les collectivités locales et l'environnement, volet eau et assainissement » 2004

L'Institut français de l'environnement (Ifen) et le Scees sont associés pour réaliser une troisième génération d'enquête auprès des collectivités territoriales « volet Eau et assainissement », après les éditions de 2003 et 2000.

La gestion de l'eau et de l'assainissement représente un enjeu environnemental important. Elle est réalisée de façon décentralisée par les collectivités locales, dans un cadre national, voire européen. L'enquête, conduite avec la participation financière de la Direction de l'Eau du MEDD, a pour objectif d'observer les situations locales pour en améliorer la connaissance et permettre la définition et le suivi de la politique au niveau central, ainsi que les comparaisons entre collectivités.

La préparation de l'enquête a commencé. La collecte sera assurée par le SCEES et sera réalisée par enquêteur auprès de 5100 communes environ au cours du deuxième trimestre 2006. Elle portera sur l'exercice 2004.

La formation Environnement a donné un avis d'opportunité favorable en 2004.

2.3. Les autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2006

a) Les statistiques de déchets agricoles

En application du règlement 2150/2002 du 25/11/2002, le Scees a réalisé en 2004 en collaboration avec l'IFEN et l'ADEME une étude pilote qui a permis un balayage complet des principaux types de déchets produits par les exploitations, ainsi que des sources d'information mobilisables. A cette occasion, une première quantification a pu être réalisée sur la base des données existantes, issues principalement des filières de collecte organisée ou de ratios techniques.

Le rapport a été transmis récemment à Eurostat, qui doit maintenant examiner l'ensemble des études pilotes réalisées dans les Etats membres. Les enseignements qui seront tirés de ces études orienteront fortement la suite des travaux. En tout état de cause, la mobilisation de données existantes, ou des estimations indirectes sur la base de ratios techniques, sont privilégiées par le Scees et l'IFEN par rapport à la réalisation d'enquêtes spécifiques. La première quantification exigée par le règlement porte sur l'année 2006 et doit être fournie à la mi-2008.

Quelques questions simples ont été introduites dans l'enquête Structures 2005 pour repérer les exploitations utilisant des réseaux de collecte organisés.

c) les travaux sur les consommations d'énergie

Lors des réflexions sur le moyen terme, il était apparu un manque d'informations sur les aspects consommations d'énergie de la branche agriculture. Afin de répondre au moins partiellement à cette demande, il a été décidé de profiter du dispositif de collecte du RICA et développer le questionnaire dans la fiche RICA portant sur l'exercice 2004, notamment en affinant la nomenclature des comptes combustibles (avec la distinction fioul domestique, gaz et autres combustibles) et carburants (avec la distinction fioul domestique, gazole et autres carburants et lubrifiants). Les quantités seront demandées en plus des valeurs pour le fioul domestique, les factures comportent ces éléments. La charge de collecte supplémentaire induite par ce questionnaire est relativement peu importante. Toutefois, la balance et le compte de résultats sont insuffisants, le retour aux pièces comptables de base est indispensable. Un bilan de la collecte sera fait d'ici la fin de l'année, l'objectif étant de pérenniser cette interrogation, voire de la détailler suivant les besoins formulés par l'observatoire.

Partie 5 - Aspects particuliers du programme

5.2 Aspects « environnement »

L'enquête « Légumes 2005 » comporte un petit volet environnemental : pratiques en matière de protection des cultures, pulvérisateurs, élimination des déchets.

L'enquête « Pratiques culturelles 2006 » permet de décrire et caractériser les pratiques d'exploitation des agriculteurs et d'établir des indicateurs agri-environnementaux, en particulier dans le cadre de la directive « nitrates ».

L'enquête Teruti-Lucas permet une description de l'occupation du territoire physique et fonctionnelle. Les aspects environnementaux font partie du questionnement et les études possibles sont multiples : paysage, urbanisation, érosion...

En application du règlement 2150/2002 du 25/11/2002, les travaux sur les statistiques sur les déchets ont débuté dès 2004. Une première quantification a été réalisée à partir de sources existantes. Le rapport a été transmis récemment à Eurostat, qui doit maintenant examiner l'ensemble des études pilotes réalisées dans les Etats membres. Les enseignements qui seront tirés de ces études orienteront fortement la suite des travaux. En tout état de cause, la mobilisation de données existantes, ou des estimations indirectes sur la base de ratios techniques, sont privilégiées par le Scees et l'IFEN par rapport à la réalisation d'enquêtes spécifiques. La première quantification exigée par le règlement porte sur l'année 2006 et doit être fournie à la mi-2008. Des questions simples ont été introduites dans le questionnaire « Structures 2005 » pour repérer les exploitations utilisant des réseaux de collecte organisés.

L'Institut français de l'environnement (Ifen) et le Scees sont associés pour réaliser une troisième génération d'enquête auprès des collectivités territoriales « volet Eau et assainissement », portant sur l'année 2004 après celles portant sur 1998 et 2001. La gestion de l'eau et de l'assainissement représente un enjeu environnemental important. Elle est réalisée de façon décentralisée par les collectivités locales, dans un cadre national, voire européen. L'enquête, conduite avec la participation financière de la Direction de l'Eau du MEDD, a pour objectif d'observer les situations locales pour en améliorer la connaissance et permettre la définition et le suivi de la politique au niveau central, ainsi que les comparaisons entre collectivités.

Formation Démographie, conditions de vie

**Insee - Direction des statistiques démographiques et sociales
Division conditions de vie des ménages**

5 - Aspects particuliers du programme 2006

II- Aspects "environnement"

Les indicateurs sociaux de l'enquête PCV de janvier portent sur la qualité de l'habitat, l'environnement et la sécurité.

Formation Industrie, industries agricoles et alimentaires, énergie

Ministère délégué à l'industrie

Direction générale de l'industrie, des technologies de l'information et des postes

Service des études et des statistiques industrielles (SESSI)

3. Opérations répétitives

3.1 Enquêtes

Les enquêtes menées auprès des établissements - l'enquête sur les consommations d'énergie dans l'industrie (EACEI) et l'enquête annuelle sur les dépenses d'investissement des industriels pour protéger l'environnement (Antipol) – ne feront pas l'objet de modifications fondamentales en 2006. L'enquête Antipol 2006 (sur 2005) reviendra à son format « léger », limité aux seules dépenses d'investissement.

L'enquête sur les consommations d'énergie dans l'industrie (EACEI) sera reconduite avec quelques modifications mineures introduites à l'occasion de la refonte de la chaîne de traitement : adaptation de l'échantillon pour permettre de donner des résultats à la fois en secteur d'entreprises et d'établissements (pour satisfaire à la fois les demandes nationales et européennes), adaptation du questionnaire pour tenir compte de remarques mineures faites par le comité de concertation de l'enquête.

L'enquête sur les consommations d'énergie dans l'industrie (EACEI) sera reconduite avec quelques modifications mineures introduites à l'occasion de la refonte de la chaîne de traitement : adaptation de l'échantillon pour permettre de donner des résultats à la fois en secteur d'entreprises et d'établissements (pour satisfaire à la fois les demandes nationales et européennes), adaptation du questionnaire pour tenir compte de remarques mineures faites par le comité de concertation de l'enquête.

Des réflexions sur des modifications plus substantielles de ces enquêtes pourraient intervenir à partir de 2006 s'il s'avérait indispensable de procéder à une collecte d'information sur les déchets par voie d'enquête auprès des établissements industriels.

5. Aspects particuliers du programme 2006

5.2. Aspects environnement

Dans le domaine de l'environnement, le Sessi conduit depuis 1991 une enquête annuelle sur les dépenses d'investissement des industriels pour protéger l'environnement. En 2002 a été adjoint un volet pluriannuel sur les dépenses courantes liées aux investissements réalisés pour protéger l'environnement. Celles-ci avaient fait l'objet d'une première mesure sur l'exercice 1995. Ce volet supplémentaire correspond à la demande européenne sur le sujet, qui devrait permettre d'obtenir, à terme, des données harmonisées dans ce domaine. La fréquence du suivi de ces dépenses courantes, au plan européen, sera de tous les 3 ans (dernière modification du règlement SBS). Le recensement de ces dépenses courantes est donc fait en 2005, sur l'exercice 2004.

Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales
Direction des affaires financières et économiques
Service central des enquêtes et études statistiques (SCEES)
Sous-direction des statistiques des industries agricoles et alimentaires

5. Aspects particuliers du programme 2006

5.2. Aspects environnement

L'enquête annuelle sur les **dépenses des IAA et scieries pour protéger l'environnement** concernait les établissements de 100 salariés et plus jusqu'à l'année 2005. L'application pleine du règlement structurel sur les entreprises conduira le Scees à adopter une nouvelle stratégie d'observation à compter de l'année 2006 afin d'abaisser le seuil d'interrogation en complétant l'enquête actuelle par une interrogation par sondage pour les unités de moins de 100 salariés selon des modalités établies définitivement à la fin du premier semestre 2005.

Le règlement européen 2150/2002 du 25 novembre 2002 prévoit la fourniture par les Etats membres à compter de l'année de collecte 2005, puis ensuite à un rythme biennal, de **statistiques sur les déchets** générés par les entreprises de 10 salariés et plus. Un premier dispositif de recueil d'informations coordonné par l'Ifen est mis en place en 2005. Il s'appuie sur la mobilisation des déclarations de production de déchets dangereux des installations autorisées adressées aux Dire, et sur une enquête de l'Ademe concernant les déchets industriels. Parallèlement sera mise en place une réflexion méthodologique en concertation avec l'Ifen, le Sessi et l'Ademe sur les évolutions souhaitables de ce dispositif afin de répondre de façon pérenne au règlement européen, l'ensemble des options concernant l'utilisation de sources administratives, d'enquêtes statistiques ou d'estimations étant ouvert afin de limiter la charge d'enquête pesant sur les établissements. L'objectif pour le Scees est de permettre l'adaptation de ses outils de recueil d'information afin de pouvoir produire des statistiques sur les déchets en 2007 sur l'année de constat 2006.

Ministère de l'éducation nationale et de la recherche
Direction de l'évaluation et de la prospective

5. Aspects particuliers du programme 2006

5.2 Aspects environnement

L'enquête sur la R&D auprès des entreprises leur demande de préciser le pourcentage de leurs dépenses de recherche en matière d'environnement.

L'enquête auprès des acteurs ou financeurs publics sur les objectifs socio-économiques de leur recherche distingue un poste « environnement ».

Formation Monnaie, finance, balance des paiements

Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie

Direction générale de la comptabilité publique (DGCP)

5^{ème} Sous-Direction – Secteur public local

Bureau 5A Pilotage et maîtrise d'ouvrage du système d'information

Secteur valorisation des données du secteur public local

5. Aspects particuliers du programme 2006

5.2. Aspects « environnement » et approche politique publique

Les gestions des services d'eau, d'assainissement, de ramassage et de traitement des ordures ménagères font l'objet d'observations spécifiques dans le cadre de la brochure sur l'intercommunalité. Ils ont fait l'objet par ailleurs d'une étude spécifique en 2004 sur le sujet.

Une démarche systématique d'approche par politique publique sera entreprise à chaque fois que cela sera possible, en partenariat avec les ministères techniques compétents.

Formation Transports, tourisme

Ministère de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer

Direction des affaires économiques et internationales

Service économique et statistique (SES)

3. Opérations répétitives

Panel de conducteurs

Panel SECODIP de 3 300 automobilistes faisant l'objet d'un cofinancement de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), de l'Observatoire de l'énergie et du SES ; déclarations chaque quinzaine des panélistes : achats d'essence, kilométrage entre deux pleins, partage ville-route-autoroute.

Panel parc-auto

Panel SOFRES de 10 000 ménages, financé par l'ADEME, le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA), la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA) et, certaines années, la direction de la sécurité et de la circulation routières (DSCR) permettant l'observation annuelle des comportements automobiles des ménages : taux d'équipement, kilométrages annuels, consommation, structure du parc, achats.

5. Aspects particuliers du programme 2006

5.2. Aspects "environnement"

Le SES développe au fur et à mesure des possibilités le chapitre du rapport de la Commission des comptes des transports de la nation (CCTN) consacré à l'environnement et aux externalités du transport, ainsi que, depuis 2004, des dossiers pluriannuels d'évaluation intégrant une valorisation de ces externalités (émissions de CO₂,...). Le chapitre se compose principalement de séries statistiques ou de résultats d'enquêtes régulières pouvant faire l'objet d'une mise à jour annuelle. Son élargissement s'inscrit dans le cadre d'une fonction de « veille technologique » assuré par le SES dans ce domaine, en liaison avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), l'Institut français de l'environnement (IFEN) et d'autres organismes spécialisés comme le Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution atmosphérique (CITEPA). C'est ainsi par exemple qu'est approfondi avec l'IFEN l'aspect « évaluation des dépenses de protection de l'environnement », avec la recherche d'un indicateur sectoriel « transport » basé sur une expérimentation auprès des sociétés gestionnaires d'autoroutes.

Les synergies avec la Commission des comptes de l'environnement (CCEE) continueront à être recherchées. Les domaines qui concernent plus particulièrement les transports sont relatifs aux émissions de gaz à effet de serre et à l'évaluation des dépenses de protection de l'environnement, en particulier dans les domaines de l'air et de lutte contre le bruit. Le dossier « Mobilité, transport et environnement » sera rendu public en 2006 : le SES et les membres volontaires de la CCTN le réalisent conjointement avec la CCEE.

Formation Urbanisme, équipement, logement

Insee

Département des prix à la consommation, des ressources et des conditions de vie des ménages

Division Logement

V. Aspects particuliers du programme 2006

5.2. Aspects « environnement »

Le questionnaire de l'enquête logement comprendra comme en 2002 une partie «Energie » substantielle. Les ménages seront également interrogés sur la qualité de leur environnement (qualité du logement, de l'immeuble, du quartier, bruit et isolation phonique,...).

Ministère de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer

Direction des affaires économiques et internationales

Service économique et statistique (SES)

5. Aspects particuliers du programme 2006

5.2 Aspects "environnement"

Une étude exploratoire sur les émissions de CO₂ liées aux consommations d'énergie dans les résidences principales avait été confiée par le SES au Ceren en 2002. Une étude complémentaire sur les liens entre l'étalement urbain et les émissions de CO₂ sera réalisée en 2005 conjointement par le Ceren et l'Inrets. L'objet de cette étude sera d'établir le bilan de l'étalement urbain en terme de gaz à effet de serre sur une agglomération en tenant compte à la fois des émissions liées à la consommation d'énergie dans les logements (émissions directes et indirectes) et les émissions liées à l'usage de transport des résidents. Les émissions de CO₂ relatives au transport de transit ou encore celles relatives à l'activité productive ne seront pas analysées. Cette étude portera sur l'agglomération lilloise en 1990 et en 1999, et sur l'agglomération parisienne en 1999.

Par ailleurs, rappelons que l'enquête sur les déchets issus des activités de démolition fait l'objet d'une collecte en 2005.